

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2023

DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX DE LA MENACE TERRORISTE D'EXTRÊME DROITE -
(N° 877)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL31

présenté par
M. Baubry et Mme Lechanteux

TITRE

À la fin du titre de la proposition, substituer aux mots :

« d'extrême droite »

le mot :

« extrémiste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ce que le titre de la proposition de loi englobe l'ensemble des groupuscules extrémistes. En effet, il est dans l'intérêt de nos concitoyens que le gouvernement dresse un état des lieux de l'ensemble de ces groupuscules, sans se limiter à une partie d'entre eux.